

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Premier trimestre de 2014

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, ses filiales et ses entreprises collectives. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur CT REIT » et le « secteur Services Financiers ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées sous les enseignes de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Mark's, Sport Chek, Sports Experts, Atmosphere et Les Équipements Sportifs Pro Hockey Life, Inc. (« PHL »). Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et les activités liées aux Services résidentiels exercées sous le nom et les marques de commerce « Canadian Tire », ainsi que les activités exercées sous le nom et les marques de commerce « Partsource ».

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), respectivement, qui sont exploités sous le nom et les marques de commerce « Canadian Tire » et « Essence+ ». Les « magasins PartSource » désignent les magasins (y compris les magasins pivots) exploités sous le nom et les marques de commerce « Partsource ».

« FGL Sports » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Ltée, une filiale en propriété exclusive de la Société, et les « magasins FGL Sports » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce « Sport Chek », « Sports Experts », « Atmosphere » et « Pro Hockey Life ».

« Mark's » désigne les activités de détail exercées par Mark's Work Wearhouse Ltd., une filiale en propriété exclusive de la Société, et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce « Mark's », « Mark's Work Wearhouse », « Work World » et « L'Équipeur ».

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce « Canadian Tire » et « Essence+ ».

Les résultats financiers du secteur CT REIT proviennent de la fiducie de placement immobilier CT Real Estate Investment Trust et ses filiales (« CT REIT »). CT REIT est une filiale détenue majoritairement par la Société.

Les résultats financiers du secteur Services Financiers proviennent des Services Financiers Canadian Tire Limitée (les « Services Financiers Canadian Tire ») et ses filiales, y compris la Banque Canadian Tire (la « Banque »). Les Services Financiers Canadian Tire sont une filiale en propriété exclusive de la Société et la Banque est une filiale en propriété exclusive des Services Financiers Canadian Tire.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

1.2 Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des résultats ou des événements prévus, ainsi que des déclarations concernant les plans ou les aspirations de la Société qui sont présentés ici, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux activités qu'exerce la Société et de la conjoncture économique générale. La Société ne peut garantir que les prévisions en matière de performance financière ou de rendement de l'exploitation, ni que les plans et les aspirations financières se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Veuillez vous reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative aux déclarations prospectives.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 8 mai 2014.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons des résultats du premier trimestre de 2014 (période de 13 semaines close le 29 mars 2014) sont établies par rapport aux résultats du premier trimestre de 2013 (période de 13 semaines close le 30 mars 2013).

1.5 Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés résumés.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés résumés conformément aux IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR

La Société a cerné plusieurs mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR que la direction estime utiles pour évaluer le rendement de la Société. Cependant, les lecteurs sont prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés.

Les ventes au détail sont l'une des mesures clés de rendement opérationnel et elles font référence à la valeur au point de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins Canadian Tire exploités par des marchands, les magasins franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, les magasins exploités par des détaillants de la Division pétrolière et les succursales de toutes les enseignes, ainsi que par l'entremise du réseau de ventes en ligne. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands associés Canadian Tire (les « marchands ») et aux franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, des ventes d'essence par l'entremise de détaillants de la Division pétrolière, de la vente de marchandises aux clients de détail dans les succursales des enseignes Mark's, PartSource et FGL Sports, de la vente de services des Services résidentiels, de la vente de marchandises aux clients par l'entremise de INA International Ltd. (« INA »), une filiale de FGL Sports exerçant des activités de commerce interentreprises, et des ventes réalisées par l'entremise du réseau de ventes en ligne de la Société, ainsi que des intérêts, des frais de service, des commissions d'interchange et d'autres frais, et des produits d'assurance vendus aux détenteurs de cartes de crédit dans le secteur Services Financiers, de même que des loyers payés par des locataires tiers dans le secteur CT REIT. La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail. Ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 pour plus d'information sur les ventes au détail.

La Société évalue également le rendement en fonction de l'utilisation efficace de ses actifs. Les ventes moyennes par pied carré sont la principale mesure utilisée pour évaluer le rendement des actifs de détail. La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société accroît la productivité des actifs existants. De plus, la direction estime que le rendement du capital investi, analysé sur 12 mois en continu, reflète comment la Société affecte le capital à l'égard d'investissements rentables. Afin de déterminer si le capital investi a été utilisé efficacement, le rendement du capital investi peut être comparé au coût du capital de la Société. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 pour une description des changements apportés à la définition de cette mesure. Une aspiration à l'égard du rendement du capital investi a été ajoutée à nos aspirations financières sur cinq ans. Veuillez vous reporter à la section 5 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour plus d'information sur les aspirations financières de la Société et pour une analyse du rendement de la Société par rapport à ses objectifs de rendement pour 2013.

De plus, la Société considère le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») comme une mesure efficace de la rentabilité de la Société sur le plan de l'exploitation. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR qui est couramment considérée comme une mesure indirecte des flux de trésorerie d'exploitation, ce qui en fait un indice appréciable du succès de maintes entreprises. Veuillez vous reporter à la section 8.3.2 qui contient un tableau illustrant la relation entre le BAIIA consolidé de la Société et la mesure des PCGR la plus semblable (le bénéfice net).

Lors de l'analyse du rendement opérationnel du secteur CT REIT, la direction complète certaines mesures relatives aux produits et aux charges comptabilisés selon les PCGR en utilisant des mesures clés de rendement opérationnel non définies par les PCGR. La direction estime que les mesures clés de rendement opérationnel non définies par les PCGR fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de CT REIT. Ces mesures comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations, les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés et le bénéfice d'exploitation net). Veuillez vous reporter à la section 8.3.2 pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement de ces mesures avec la mesure définie par les PCGR la plus semblable.

La direction calcule et analyse certaines mesures pour évaluer la taille, la rentabilité et la qualité du total du portefeuille géré de créances des Services financiers. La croissance du total du portefeuille géré de créances est mesurée par la croissance du nombre moyen de comptes et du solde moyen des comptes. Une mesure clé de la rentabilité que la Société surveille est le rendement du total du portefeuille géré moyen (également appelé le rendement des créances). Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 pour la définition du rendement des créances.

Une aspiration à l'égard du rendement des créances a été ajoutée aux aspirations financières sur cinq ans de la Société. Veuillez vous reporter à la section 5 du Rapport annuel 2013 de la Société pour plus d'information sur les aspirations financières de la Société et pour une analyse du rendement de la Société par rapport à ses objectifs de rendement pour 2013.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action de base et dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

2.1 Aperçu de l'entreprise

Pour une présentation complète des secteurs Détail, CT REIT et Services Financiers de la Société, veuillez vous reporter à la section 2.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

3. Aspirations financières et objectifs stratégiques

3.1 Aspirations financières

Tout en répondant aux besoins quotidiens en matière de travaux et de loisirs au Canada, la Société a centré les efforts de ses entreprises de détail et de services financiers sur la croissance et les améliorations de la productivité en vue de réaliser les aspirations financières sur cinq ans décrites en 2010. Veuillez noter que les aspirations financières reflètent les aspirations de la Société pour la période visée par le plan, et que le rendement de chaque exercice au cours de cette période variera.

<i>Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.</i>

La réalisation des aspirations financières dépend du rendement de la Société qui, à son tour, dépend du rendement et des perspectives de l'économie canadienne et du comportement des consommateurs canadiens. La direction s'attend toujours à ce que l'économie canadienne demeure relativement stable et que le PIB et les dépenses de consommation connaissent une légère croissance à moyen terme. La direction s'attend également à ce que les consommateurs canadiens continuent d'être prudents et de chercher de la valeur lors de leurs décisions d'achat. La réalisation des aspirations financières dépend également de la capacité de la Société à offrir des produits et services et une expérience client qui répondent aux besoins de sa principale clientèle, à exercer ses activités dans un marché de commerce de détail canadien de plus en plus concurrentiel, ainsi qu'à investir efficacement son capital et à rendre ses actifs existants plus productifs.

La Société produit chaque année un rapport d'étape sur la réalisation des aspirations financières. De plus, chaque trimestre, la direction examine les principaux risques et les hypothèses sous-jacentes qui auront une incidence sur l'atteinte de ses aspirations financières pour la période de cinq ans. Selon son évaluation, en date du présent rapport de gestion, la direction s'attend toujours à réaliser ses aspirations à l'égard de la croissance annuelle du bénéfice par action consolidé, du rendement des créances des Services Financiers et du rendement global pour les actionnaires pour la période de cinq ans visée par le plan. La prochaine mise à jour sera présentée dans le Rapport annuel 2014 de la Société.

Bien que la direction aspire toujours à accroître les ventes au détail de Canadian Tire de trois pour cent à cinq pour cent par année, elle ne pense pas pouvoir réaliser cette aspiration en fonction d'une moyenne cumulative sur la durée envisagée jusqu'en 2014. La mesure de rendement du capital investi de dix pour cent est l'aspiration financière la plus ambitieuse et, bien qu'elle constate une progression à cet égard, la Société doit, pour réaliser cette aspiration, continuer à se concentrer sur l'efficacité de ses investissements de capital et sur l'accroissement du bénéfice généré par ses actifs de détail existants. Selon les prévisions à l'égard des investissements de capital et du bénéfice généré par les actifs de détail, la direction ne croit pas que la Société réalisera cette aspiration d'ici la fin de la période visée par le plan stratégique quinquennal. La Société continue toutefois d'aspirer à un tel niveau de rendement.

3.2 Objectifs stratégiques et initiatives

3.2.1 Objectifs pour 2014

La solidité et la valeur des marques de la Société sont directement liées à la solidité de ses résultats. Dans le rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013, la Société a fixé ses objectifs pour 2014, qui sont soutenus par un engagement en vue d'être une organisation fondée sur les marques. La réalisation de ces objectifs fera en sorte que les marques de la Société sont soutenues et mises en valeur auprès de nos clients et d'autres parties prenantes clés.

La direction a établi des hypothèses clés et identifié des facteurs de risque importants qui pourraient avoir une incidence sur la capacité à réaliser les objectifs pour 2014. Veuillez vous reporter aux sections 5.2.2 et 11.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour une analyse de ces hypothèses clés et facteurs de risque importants.

Mise à jour sur les objectifs au premier trimestre 2014

Il n'y a eu aucune modification significative aux hypothèses sous-jacentes et aux principaux facteurs de risque qui ont été identifiés dans le rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société, et la Société demeure en bonne voie pour atteindre les objectifs de 2014 qui y sont également indiqués.

4. Performance financière en 2014

4.1 Performance financière consolidée

4.1.1 Principales mesures du rendement opérationnel consolidées

On rappelle aux lecteurs que les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion et du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les modifications apportées aux mesures de rendement.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2014	T1 2013	Variation
Produits ¹	2 573,1 \$	2 479,8 \$	3,8 %
Rendement du capital investi ^{2, 3}	7,32 %	7,33 %	

¹ Les produits intersectoriels des enseignes de détail et de CT REIT sont éliminés à la consolidation.

² Les données sont calculées sur 12 mois.

³ Le rendement du capital investi a été retraité. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

4.1.2 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2014	T1 2013	Variation
Ventes au détail ¹	2 460,5 \$	2 431,2 \$	1,2 %
Produits	2 573,1 \$	2 479,8 \$	3,8 %
Marge brute en dollars	835,3 \$	766,7 \$	8,9 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	32,5 %	30,9 %	154 pdb ³
Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements)	621,4	562,7	10,4 %
Autres (charges) produits	(1,5)	7,7	(119,8) %
BAIIA ²	212,4 \$	211,7 \$	0,3 %
Amortissements	84,7	82,7	2,4 %
Charges financières nettes	24,1	28,7	(16,1) %
Bénéfice avant impôt	103,6 \$	100,3 \$	3,3 %
Impôt sur le résultat	28,0	27,3	2,4 %
Taux d'imposition effectif	27,0 %	27,3 %	
Bénéfice net	75,6 \$	73,0 \$	3,6 %
Bénéfice net attribuable aux :			
Propriétaires de la Société Canadian Tire	70,6 \$	73,0 \$	(3,3) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	5,0	—	
	75,6 \$	73,0 \$	3,6 %
Bénéfice par action de base attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$	(1,8) %
Bénéfice par action dilué attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$	(2,2) %

¹ Les ventes au détail de l'exercice courant et de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus d'information sur le retraitement et sur les ventes au détail.

² Mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus d'information.

³ Points de base.

Résultats consolidés du premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2013

Sommaire des résultats

Le bénéfice par action (le « BPA ») dilué attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire s'est établi à 0,88 \$ pour le trimestre, une baisse de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ce rendement résulte principalement des produits solides tirés des ventes brutes et de l'apport des marges brutes du secteur Détail, ainsi que des produits liés à la croissance des créances des Services Financiers, contrebalancés par la hausse des frais de marketing et de publicité liée aux Jeux olympiques et aux commandites sportives, la hausse des charges liées à la rémunération fondée sur des actions, ainsi que l'incidence d'un montant d'environ 5,0 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action, lié au bénéfice attribuable aux détenteurs publics de parts de CT REIT (participations ne donnant pas le contrôle).

Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 29,3 millions de dollars (1,2 pour cent) en raison des éléments suivants :

- la hausse des ventes des assortiments et des articles liés à la saison hivernale dans les enseignes de détail Canadian Tire, FGL Sports et Mark's;
- la hausse des prix de l'essence et des ventes de produits autres que l'essence de la Division pétrolière.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 93,3 millions de dollars (3,8 pour cent) en raison des éléments suivants :

- l'augmentation des livraisons résultant du réapprovisionnement accru des marchands dans les catégories clés de Canadian Tire;
- la croissance des ventes des enseignes FGL Sports, Mark's et de la Division pétrolière;
- l'augmentation des frais de crédit liés à la croissance des créances moyennes brutes des Services Financiers.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 68,6 millions de dollars, ou 8,9 pour cent. L'apport accru de la marge brute est partiellement attribuable à l'augmentation des volumes de livraison des magasins Canadian Tire et de la hausse des produits dans les secteurs Détail et Services Financiers.

Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements)

Les frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements) ont augmenté de 58,7 millions de dollars (10,4 pour cent), principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse de coûts liés au personnel en raison de l'augmentation des charges liées à la rémunération fondée sur des actions, résultant de l'appréciation du prix de l'action, et du nombre accru de succursales FGL Sports et PartSource;
- l'augmentation des frais de marketing et de publicité et d'autres coûts liés aux Jeux olympiques et à des commandites sportives;
- la hausse des coûts d'occupation, principalement en raison des nouveaux magasins dans le réseau et de l'ajout de PHL à FGL Sports;
- les dépenses accrues pour les systèmes informatiques et les technologies;
- les coûts associés à l'acquisition de comptes et la hausse des coûts de transactions par carte de crédit liée au volume au sein des Services Financiers.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements consolidée a augmenté de 2,0 millions de dollars (2,4 pour cent) principalement en raison des coûts incorporés liés aux nouvelles initiatives de TI et à la hausse des immobilisations incorporelles qui consistent en des logiciels, ainsi que des mises à niveau des réseaux et des projets d'expansion des enseignes de la Division pétrolière, de Mark's et de FGL Sports.

Autres (produits) charges

Un montant de 1,5 million de dollars a été comptabilisé en autres charges consolidées au premier trimestre de 2014, comparativement à un montant de 7,7 millions comptabilisé en autres produits consolidés à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse nette de 9,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse nette résulte principalement de l'approche différente qui a été adoptée pour le traitement des immeubles excédentaires ou non stratégiques à la suite de la constitution de CT REIT. Auparavant, la Société comptabilisait les profits et les pertes à la cession d'immeubles excédentaires ou non stratégiques dans les autres (produits) charges. Toutefois, depuis la constitution de CT REIT, ces montants ne sont habituellement plus comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de la Société puisque la plupart des profits et des pertes liés aux biens immobiliers sont compris dans les transactions avec CT REIT, et donc éliminés à la consolidation. La hausse d'un exercice à l'autre tient compte d'un montant d'environ 3,5 millions de dollars en profits liés aux biens immobiliers à l'exercice précédent, tandis qu'une perte d'environ 3,1 millions liée à la radiation d'un immeuble a été enregistrée au cours du trimestre considéré.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont diminué de 4,6 millions de dollars (16,1 pour cent), principalement en raison de la baisse des charges d'intérêts sur les billets émis par Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), une entité ad hoc créée afin de titriser les créances sur cartes de crédit, qui ont été refinancés à un taux inférieur, ainsi que de la diminution du montant en capital total des billets en circulation par rapport à l'exercice précédent et de la hausse des intérêts capitalisés liée à l'aménagement d'un nouveau centre de distribution.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Au cours des deux derniers exercices, les produits et les bénéfices trimestriels de la Société ont augmenté de façon constante, les deuxième et quatrième trimestres de chaque exercice générant habituellement les meilleurs produits et bénéfices au sein des activités de détail en raison de la nature saisonnière de certaines marchandises ainsi que du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing. Le tableau suivant présente la performance financière de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012
Produits	2 573,1 \$	3 328,7 \$	2 956,0 \$	3 021,1 \$	2 479,8 \$	3 166,7 \$	2 829,8 \$	2 991,2 \$
Bénéfice net	75,6	191,0	145,5	154,9	73,0	162,8	131,4	133,7
Bénéfice par action de base attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88	2,34	1,81	1,92	0,90	2,00	1,61	1,64
Bénéfice par action dilué attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88	2,32	1,79	1,91	0,90	1,99	1,61	1,63

4.2 Rendement de nos secteurs d'activité

4.2.1 Principales mesures de rendement opérationnel du secteur Détail

On rappelle aux lecteurs que les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion et à la section 10.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les modifications apportées aux mesures de rendement.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T1 2014	T1 2013	Variation
<u>Secteur Détail – total</u>			
Croissance des ventes au détail ^{1, 2}	1,2 %	0,9 %	
Produits ³	2 293,1 \$	2 216,9 \$	3,4 %
<u>Secteur Détail – par enseigne</u>			
<u>Canadian Tire</u>			
Croissance des ventes au détail ⁴	0,0 %	(1,6) %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁴	(0,5) %	(2,4) %	
Ventes par pied carré ⁵	388 \$	386 \$	0,7 %
Produits ^{3, 6}	1 218,9 \$	1 174,3 \$	3,8 %
<u>FGL Sports</u>			
Croissance des ventes au détail ^{1, 7, 8}	1,7 %	5,7 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{7, 8}	6,4 %	9,1 %	
Ventes par pied carré ^{7, 9}	282 \$	268 \$	4,9 %
Produits ³	379,4 \$	367,4 \$	3,3 %
<u>Mark's</u>			
Croissance des ventes au détail ¹⁰	2,7 %	1,6 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ¹¹	2,9 %	1,5 %	
Ventes par pied carré ¹¹	324 \$	311 \$	4,4 %
Produits ^{3, 12}	204,3 \$	194,1 \$	5,3 %
<u>Division pétrolière</u>			
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	0,0 %	2,7 %	
Croissance des ventes au détail	3,3 %	3,7 %	
Produits ³	499,1 \$	485,5 \$	2,8 %
Marge brute en dollars	36,5 \$	33,1 \$	10,4 %

¹ Les ventes au détail de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

² Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information sur les ventes au détail.

³ Les produits intersectoriels des enseignes de détail de 9,3 millions de dollars au premier trimestre (4,4 millions au premier trimestre de 2013) ont été éliminés en ce qui a trait au secteur Détail. Les produits présentés pour Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels.

⁴ Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire et des Services résidentiels.

⁵ Exception faite des magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, l'entrepôt ni les locaux administratifs.

⁶ Comprend les produits de Canadian Tire, de PartSource et de Franchise Trust.

⁷ Les ventes au détail comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés. Les données de l'exercice précédent ont été retraitées afin d'harmoniser le calendrier hebdomadaire des ventes de FGL Sports avec celui de Canadian Tire et de Mark's. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

⁸ Les mesures des ventes du cumul annuel ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

⁹ Les données sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés. Les ventes par pied carré comprennent la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹⁰ Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés Mark's et les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

¹¹ Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés et exclut les produits tirés des services connexes. Les ventes par pied carré ne comprennent pas la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹² Comprend les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's et les ventes au détail dans les succursales de Mark's et exclut les produits tirés des services connexes.

4.2.2 Aperçu du réseau des enseignes de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	29 mars 2014	28 décembre 2013	30 mars 2013
Nombre consolidé de magasins			
Magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire ¹			
Magasins Concept Intelligent	309	308	248
Magasins rénovés et agrandis	125	125	180
Magasins traditionnels	36	36	43
Magasins pour petit marché	21	21	19
Magasins Express	1	1	s.o.
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire	492	491	490
Magasins sous l'enseigne PartSource	91	90	87
Magasins sous l'enseigne FGL Sports			
Sport Chek	170	171	162
Sports Experts	71	72	72
Atmosphere	65	66	57
Autres ^{2,3}	111	112	97
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne FGL Sports	417	421	388
Magasins sous l'enseigne Mark's ¹			
Mark's/L'Équipeur	216	206	160
Mark's Work Wearhouse	165	178	224
Work World	1	1	2
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Mark's	382	385	386
Postes d'essence Canadian Tire	301	300	299
Nombre total de magasins	1 683	1 687	1 650
Superficie de l'aire de vente consolidée⁴ (en millions de pieds carrés)			
Canadian Tire	20,3	20,2	20,0
PartSource	0,3	0,3	0,3
FGL Sports ⁵	6,7	6,7	6,1
Mark's	3,4	3,5	3,4
Total de la superficie de l'aire de vente^{4,5} (en millions de pieds carrés)	30,7	30,7	29,8

¹ Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's comprend les magasins occupant le même bâtiment.

² FGL Sports a acquis PHL au troisième trimestre de 2013, ce qui comprend 23 succursales.

³ Le nombre de magasins a été ajusté. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

⁴ Le total de la superficie de l'aire de vente ne comprend pas la superficie moyenne de l'aire de vente dans les dépanneurs de la Division pétrolière, qui était de 528 pieds carrés par magasin au premier trimestre de 2014 (517 pieds carrés à la période correspondante de 2013).

⁵ La superficie de l'aire de vente a été ajustée. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

La Société continue de convertir son réseau de magasins en mettant l'accent sur la conversion de magasins existants aux formats les plus récents. À la fin du premier trimestre de 2014, 309 magasins Canadian Tire avaient été convertis au Concept Intelligent et tous les magasins disposaient de l'assortiment du concept Au foyer.

Le nombre total de magasins FGL Sports au premier trimestre de 2014 reflète l'ajout de 23 magasins PHL/Sport Gilbert Rousseau/L'Entrepôt du hockey au troisième trimestre de 2013 et la fermeture de bureaux d'achat. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 pour plus d'information.

Mark's poursuit ses efforts de repositionnement dans l'ensemble du réseau, dans les magasins existants et nouveaux. À la fin du premier trimestre de 2014, le réseau de l'enseigne Mark's comptait 216 magasins Mark's.

4.3 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	T1 2013	Variation
Ventes au détail ¹	2 460,5 \$	2 431,2 \$	1,2 %
Produits	2 293,1 \$	2 216,9 \$	3,4 %
Marge brute en dollars	656,3 \$	599,5 \$	9,5 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	28,6 %	27,0 %	158 pdb
Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements)	598,9	486,3	23,2 %
Autres (charges) produits	23,0	7,5	202,8 %
BAIIA ²	80,4 \$	120,7 \$	(33,6) %
Amortissements	69,1	80,2	(13,8) %
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(5,3)	17,5	(130,6) %
Bénéfice avant impôt	16,6 \$	23,0 \$	(28,2) %

¹ Les ventes au détail de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

² Mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter aux mesures non définies par les PCGR décrites à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Résultats consolidés du secteur Détail au premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2013

Sommaire des résultats

Dans le secteur Détail, le bénéfice avant impôt a atteint 16,6 millions de dollars pendant le trimestre, une baisse de 28,2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce montant tient compte de l'incidence des activités de CT REIT au cours du trimestre, soit le fait que le secteur Détail n'assume plus les coûts liés à l'amortissement, mais paie plutôt des charges locatives aux taux du marché au titre des immeubles acquis par CT REIT, ce qui est partiellement compensé par les distributions reçues.

Les résultats du premier trimestre reflètent également le rendement solide de la marge brute de toutes les entreprises de détail, qui a été contrebalancé par la hausse des frais de marketing et de publicité liés aux Jeux olympiques et aux commandites sportives, la hausse des charges liées à la rémunération fondée sur des actions, ainsi que des coûts liés au personnel et des coûts associés au nombre accru de succursales dans le réseau.

Ventes au détail

La croissance des ventes au détail a été stable au premier trimestre par rapport à l'exercice précédent (ventes dans les magasins semblables en baisse de 0,5 pour cent) chez Canadian Tire, croissance qui a été favorisée par des ventes solides dans les articles pour l'automobile et les outils extérieurs liés à l'hiver au cours des mois de janvier et de février, contrebalancées par un recul des ventes au détail au cours des deux dernières semaines de mars en raison du début tardif de la saison de vente printanière dans l'ensemble du pays.

Chez FGL Sports, la croissance des ventes au détail de 1,7 pour cent (croissance des ventes dans les magasins semblables de 6,4 pour cent) a été stimulée par la hausse des ventes de vêtements d'hiver et de biens durables, ainsi que des ventes additionnelles liées à la collection de vêtements de performance à l'occasion des Jeux olympiques et des vêtements de hockey à l'effigie d'Équipe Canada en raison de l'enthousiasme suscité par les Jeux olympiques de Sotchi. Le rendement des ventes au détail fait état d'une croissance solide étant donné que les résultats du premier trimestre de 2013 tenaient compte de ventes solides résultant des soldes de liquidation dans les magasins qui fermaient dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne.

Chez Mark's, la croissance des ventes au détail de 2,7 pour cent (croissance des ventes dans les magasins semblables de 2,9 pour cent) a été stimulée par la solide croissance des catégories des vêtements et des chaussures de travail, ainsi que des vêtements et des chaussures pour hommes. Les conditions hivernales ont donné lieu à des rendements de ventes solides en janvier et en février et à la réduction des soldes étant donné la demande continue pour les articles liés aux températures froides. Les ventes ont été faibles en mars en raison du début tardif de la saison de vente printanière au pays.

Les ventes de la Division pétrolière ont augmenté de 3,3 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison de la hausse des prix de l'essence et des ventes de produits autres que l'essence.

Produits

Les produits ont augmenté de 76,2 millions de dollars (3,4 pour cent) au cours du trimestre, en raison des éléments suivants :

- la hausse des livraisons liées au réapprovisionnement des marchands dans les assortiments clés des pièces automobiles et des articles saisonniers dans les magasins Canadian Tire;
- l'augmentation des ventes de FGL Sports, de Mark's et de la Division pétrolière.

Marge brute

La marge brute en dollars du secteur Détail a augmenté de 56,8 millions de dollars au cours du trimestre, ou 9,5 pour cent. Le rendement amélioré de la marge brute est partiellement attribuable à la hausse des volumes de livraison de Canadian Tire et à l'augmentation des produits de toutes les entreprises du secteur Détail. Le rendement de la marge brute a en outre été favorisé par la hausse du taux de la marge brute, principalement en raison des éléments suivants :

- le calendrier de certains paiements et coûts chez Canadian Tire;
- l'inclusion de PHL et le rendement solide des ventes et de la composition des articles chez FGL Sports par rapport à l'exercice précédent, qui avait été marqué par les ventes d'articles dont la marge est moins élevée en raison des soldes de liquidation dans les magasins dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne;
- la diminution des soldes et des réductions de prix résultant des stocks réduits chez Mark's;
- la hausse des marges et des ventes de produits autres que l'essence de la Division pétrolière.

Frais de vente, généraux et administratifs (excluant la dotation aux amortissements)

Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail (excluant la dotation aux amortissements) ont augmenté de 112,6 millions de dollars (23,2 pour cent), principalement en raison des éléments suivants :

- la hausse des coûts d'occupation résultant principalement des loyers payés aux prix du marché pour des immeubles de commerce de détail vendus à CT REIT, ainsi que le nombre accru de succursales FGL Sports et PartSource;
- l'augmentation des frais de publicité et de marketing liés aux Jeux olympiques et aux commandites sportives;
- la hausse des coûts liés au personnel en raison de l'augmentation des charges liées à la rémunération fondée sur des actions résultant de l'appréciation du prix de l'action, ainsi que du nombre accru de succursales FGL Sports et Partsource;
- les dépenses accrues pour les systèmes informatiques et les technologies.

Autres produits

Les autres produits du secteur Détail se sont établis à 23,0 millions de dollars, ce qui comprend les distributions reçues sur les parts de société en commandite de catégorie B de CT REIT et les parts détenues par la Société.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements du secteur Détail a diminué de 11,1 millions de dollars (13,8 pour cent) au cours du trimestre étant donné que les immeubles vendus à CT REIT ne sont plus amortis par le secteur Détail.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont diminué de 22,8 millions de dollars (130,6 pour cent) au cours du trimestre, principalement en raison des produits gagnés sur les parts de société en commandite de catégorie C de CT REIT détenues par la Société et de la hausse des intérêts capitalisés relativement aux projets de technologie de l'information et d'immobilier.

4.3.1 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal de ses activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité et le risque environnemental. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 11.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 7.4.1.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4.4 Secteur CT REIT

4.4.1 Mesures clés du rendement opérationnel du secteur CT REIT

On rappelle aux lecteurs que les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion et à la section 10.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les modifications apportées aux mesures de rendement.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	Prévision financière	Écart
Bénéfice d'exploitation net ¹	58,0 \$	57,4 \$	0,6 \$
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	42,7	42,2	0,5
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	32,3	31,6	0,7

¹ Mesures non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

4.4.2 Résultats financiers du secteur CT REIT

Les activités de CT REIT au premier trimestre de 2014 ont été comparées aux prévisions financières établies dans le prospectus définitif daté du 10 octobre 2013. Les résultats des activités de CT REIT au premier trimestre de 2014 sont en grande partie conformes aux prévisions financières, exception faite des éléments présentés ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	Prévision financière	Écart
Produits tirés des immeubles	82,7 \$	83,2 \$	(0,5) \$
Charges liées aux immeubles	(17,9)	(18,8)	0,9
Frais généraux et administratifs	(1,9)	(2,0)	0,1
Produits d'intérêts	0,2	—	0,2
Intérêts et autres charges financières	(20,4)	(20,1)	(0,3)
Ajustement à la juste valeur des immeubles de placement	127,0	—	127,0
Bénéfice net	169,7 \$	42,2 \$	127,5 \$

Produits

Pour le premier trimestre de 2014, les produits se sont établis à 82,7 millions de dollars, dont une tranche de 80,3 millions a été reçue de la Société. Les produits sont composés des loyers de base, des coûts d'exploitation et des recouvrements d'impôt foncier.

Charges liées aux immeubles

Pour le premier trimestre de 2014, les charges liées aux immeubles se sont établies à 17,9 millions de dollars, la majorité de ces coûts étant recouvrables auprès des locataires. Les charges liées aux immeubles sont principalement constituées de l'impôt foncier et des coûts associés à la convention de gestion immobilière entre CT REIT et la Société.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont principalement constitués des charges liées aux activités courantes d'une entité ouverte et des coûts d'impartition qui sont essentiellement liés aux services fournis par la Société conformément à la convention de services entre CT REIT et la Société.

Intérêts et autres charges financières

Pour le premier trimestre de 2014, les intérêts et autres charges financières étaient principalement constitués des distributions sur les parts de société en commandite de catégorie C détenues par la Société.

Ajustement à la juste valeur des immeubles de placement

Au cours du trimestre, CT REIT a comptabilisé un profit à la juste valeur de 127,0 millions de dollars sur le portefeuille d'immeubles de placement. La direction a déterminé la valeur, en date du 31 mars 2014, en tenant compte des paramètres d'évaluation utilisés par les experts externes, lesquels ont donné lieu à un ajustement de la juste valeur de 123,1 millions de dollars. Ces paramètres d'évaluation sont demeurés inchangés depuis le premier appel public à l'épargne de CT REIT; la direction avait accordé un poids plus important aux évaluations tirées de celui-ci. Il y a également eu un ajustement de la juste valeur de 3,9 millions de dollars en raison de la hausse des flux de trésorerie pendant la période visée par les modèles d'évaluation.

Bénéfice d'exploitation net

Au premier trimestre de 2014, le bénéfice d'exploitation net s'est établi à 58,0 millions de dollars, et se compose des produits locatifs ayant un effet de trésorerie, moins les coûts d'exploitation liés aux immeubles. Le bénéfice d'exploitation net est une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Pour le premier trimestre de 2014, les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés se sont établis à 42,7 millions de dollars et à 32,3 millions, respectivement. Les flux de trésorerie liés aux opérations et les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont des mesures non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus d'information.

Au premier trimestre, la Société, à titre de locataire, a cédé à CT REIT le contrat de location d'un magasin de détail, lequel comportait une option d'achat de l'immeuble auprès du propriétaire tiers, que CT REIT a exercée. Le coût total pour CT REIT, comprenant le prix d'exercice de l'option et le paiement à la Société pour la cession, est d'environ 14,1 millions de dollars, réglé en trésorerie et en parts de société en commandite de catégorie C additionnelles.

4.4.3 Risques d'entreprise du secteur CT REIT

Dans le cours normal des activités, CT REIT est exposée à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les risques financiers, les risques liés à la propriété d'immeubles et à la location et les risques d'ordre fiscal. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.4.2.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 4 de la notice annuelle de CT REIT pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 pour une analyse approfondie des risques qui ont une incidence sur ses activités, et à la section 11.2 du rapport de gestion de 2013 de CT REIT pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4.5 Secteur Services Financiers

4.5.1 Mesures clés du rendement opérationnel du secteur Services Financiers

On rappelle aux lecteurs que les mesures clés de rendement opérationnel n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion et à la section 10.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour consulter les définitions des termes et pour obtenir plus de renseignements sur les modifications apportées aux mesures de rendement.

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2014	T1 2013	Variation
Produits	264,6 \$	250,0 \$	5,8 %
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	5,5 %	(1,3) %	
Créances moyennes brutes	4 542,1 \$	4 251,1 \$	6,8 %
Produits ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	23,40 %	23,83 %	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé ³ (en milliers)	1 797	1 736	3,5 %
Solde moyen des comptes ³ (au dollar près)	2 524 \$	2 444 \$	3,3 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{2, 3}	5,85 %	6,17 %	
Créances sur cartes de crédit en souffrance ^{3, 4} (en souffrance depuis deux mois ou plus)	3,27 %	3,11 %	
Taux de la provision pour pertes sur créances ⁵	2,83 %	2,73 %	
Charges d'exploitation ² (en pourcentage des créances moyennes brutes)	6,42 %	6,44 %	
Rendement des créances ²	7,31 %	6,77 %	

¹ Les ventes liées aux cartes de crédit excluent les transferts de solde.

² Les données sont calculées sur 12 mois.

³ Portefeuille de cartes de crédit seulement.

⁴ Les créances sur cartes de crédit en souffrance depuis plus de 30 jours, en pourcentage du total des créances sur cartes de crédit à la fin de la période.

⁵ Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

4.5.2 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	T1 2013	Variation
Produits	264,6 \$	250,0 \$	5,8 %
Marge brute en dollars	150,4	139,8	7,6 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	56,8 %	55,9 %	93 pdb
Autres (charges) produits	(0,2)	0,2	(226,7) %
Frais de vente, généraux et administratifs	70,0	62,9	11,3 %
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(2,0)	(0,2)	701,8 %
Bénéfice avant impôt	82,2 \$	77,3 \$	6,4 %

Résultats consolidés du secteur Services Financiers au premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2013

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 82,2 millions de dollars, une hausse de 6,4 pour cent au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de 2013, attribuable aux produits accrus résultant de la croissance des créances moyennes brutes et des économies de charges d'intérêts, partiellement contrebalancés par l'augmentation des radiations nettes de cartes de crédit et des provisions additionnelles au titre des radiations futures.

Produits

Les produits des Services Financiers ont augmenté de 5,8 pour cent au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des frais de crédit résultant de la croissance des créances moyennes brutes.

Marge brute

La marge brute en dollars des Services Financiers a augmenté de 10,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des frais de crédit résultant de la croissance des créances moyennes brutes et de la diminution des charges d'intérêts résultant de la baisse des taux d'intérêt et de la réduction du solde des billets de Glacier en circulation, contrebalancées par l'augmentation des radiations nettes du portefeuille de cartes de crédit et des provisions additionnelles au titre de radiations futures.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les charges d'exploitation des Services Financiers ont augmenté de 11,3 pour cent au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des frais de marketing liés à l'acquisition de comptes et des coûts liés au personnel relative aux charges liées à la rémunération fondée sur des actions.

Produits financiers nets

Les produits financiers nets des Services Financiers ont augmenté de 1,8 million de dollars au cours du trimestre, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts interentreprises sur les prêts.

4.5.3 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'environnement réglementaire. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.4.3.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 11.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et d'autres risques à l'échelle de l'industrie.

5. Liquidités, sources de financement et obligations contractuelles

5.1 Bilan et flux de trésorerie

5.2 Faits saillants du sommaire du bilan

Certains postes de l'actif, du passif et des capitaux propres de la Société pour les trimestres clos le 29 mars 2014, le 30 mars 2013 et le 28 décembre 2013 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013 ¹	28 décembre 2013
Actif	576,4 \$	311,8 \$	643,2 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	342,8	187,9	416,6
Placements à court terme	70,4	191,0	134,7
Placements à long terme	3 500,6	3 328,9	3 516,1
Immobilisations corporelles	4 411,7	4 141,6	4 569,7
Créances sur prêts	13 586,7 \$	12 681,9 \$	13 630,0 \$
Total de l'actif			
Passif			
Dépôts	1 118,8 \$	1 425,0 \$	1 178,4 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 779,9	1 648,5	1 817,4
Tranche à court terme de la dette à long terme	271,7	22,3	272,2
Dette à long terme	2 337,0	2 336,5	2 339,1
Dépôts à long terme	1 221,0	1 030,6	1 152,0
Total du passif	8 117,7	7 866,0	8 180,1
Total des capitaux propres	5 469,0 \$	4 815,9 \$	5 449,9 \$

¹ Les données de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la note 16 des états financiers consolidés résumés.

L'augmentation d'un exercice à l'autre du total de l'actif de 904,8 millions de dollars est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse des créances sur prêts de 270,1 millions de dollars résultant principalement de la croissance des créances sur cartes de crédit des Services Financiers;
- une hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 419,5 millions de dollars principalement liée aux flux de trésorerie liés aux opérations résultant du quatrième trimestre solide de 2013, ainsi qu'au produit en espèces net réalisé par suite du premier appel public à l'épargne de CT REIT et de l'exercice de l'option de surallocation;
- une hausse des immobilisations corporelles de 171,7 millions de dollars pour des investissements dans les actifs des magasins de détail et dans les technologies de soutien, ainsi qu'un terrain acquis à des fins de capacité de distribution potentielle future.

L'augmentation de 251,7 millions de dollars du total du passif reflète la hausse nette de 264,6 millions de créances titrisées émises par Glacier en novembre 2013 et la hausse des créances clients et autres débiteurs découlant d'une meilleure gestion du fonds de roulement, de l'acquisition de PHL et d'une hausse des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions, contrebalancées par une diminution nette de 115,8 millions des dépôts des Services Financiers.

Pour obtenir les détails du bilan, veuillez vous reporter aux bilans consolidés résumés des périodes closes le 29 mars 2014 et le 30 mars 2013.

Au 29 mars 2014, la situation financière de la Société ne différait pas de façon importante de la situation financière au 28 décembre 2013. À la fin du premier trimestre de 2014, le total de l'actif avait diminué de 43,3 millions de dollars parce que la hausse des stocks pour la saison printemps-été a été plus que contrebalancée par la réduction de la trésorerie et des placements à court et à long terme.

Au 29 mars 2014, le total du passif avait diminué de 62,4 millions de dollars depuis la fin de l'exercice, principalement en raison du solde de créditeurs inférieur résultant des charges à payer de fin d'exercice qui ont été réglées au cours du trimestre.

5.3. Sommaire des flux de trésorerie

Au 29 mars 2014, la position de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, s'est établie à 497,1 millions de dollars.

La diminution des flux de trésorerie utilisés au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent était principalement attribuable aux activités de financement et aux activités d'exploitation des Services Financiers étant donné qu'un emprunt à terme de Glacier de 634,9 millions de dollars a été remboursé au cours de l'exercice précédent.

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres clos le 29 mars 2014 et le 30 mars 2013 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	T1 2013	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments suivants :	309,8 \$	289,5 \$	20,3 \$
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(314,3)	(201,3)	(113,0)
Variation des créances sur prêts	56,7	41,4	15,3
Variation des dépôts	8,5	31,9	(23,4)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les intérêts et l'impôt :	60,7	161,5	(100,8)
Intérêts versés	(15,3)	(31,7)	16,4
Intérêts reçus	3,5	3,9	(0,4)
Impôt sur le résultat payé	(82,8)	(68,0)	(14,8)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'exploitation	(33,9)	65,7	(99,6)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	38,8	(100,0)	138,8
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(81,9)	(689,2)	607,3
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	(77,0) \$	(723,5) \$	646,5 \$

5.4 Gestion du capital

Afin de soutenir son plan de croissance et d'atteindre les buts fixés dans ses objectifs stratégiques, la Société gère son capital de façon active, des façons suivantes.

5.4.1 Objectifs en matière de gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans d'exploitation et stratégiques;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La conjoncture économique actuelle, telle qu'elle est décrite à la section 6 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013, n'a pas eu d'incidence sur les objectifs de la Société en matière de gestion du capital.

5.4.2 Capital sous gestion

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entreprise et le secteur d'activité ainsi qu'à d'autres fins. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 4 des états financiers annuels figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier, mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société surveille sa structure du capital en évaluant divers ratios, dont le ratio de la dette par rapport à la structure du capital et le ratio de la dette par rapport au bénéfice, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. Dans le cadre de ce processus, la direction calcule et surveille les paramètres de la dette nette ajustée consolidée, qui comprend la dette de Glacier, mais exclut celle de Franchise Trust. La section 8.3.1 du présent rapport de gestion présente le rapprochement de la dette nette ajustée de la Société au 29 mars 2014 et des mesures définies par les PCGR.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver une cote de solvabilité élevée accordée par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 29 mars 2014 et au 30 mars 2013, la Société était conforme à ces clauses restrictives. En vertu de ces dernières, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. La Société s'est conformée à toutes les lignes directrices réglementaires concernant le capital établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada et à son processus interne d'évaluation de la suffisance du capital, utilisé pour atteindre ses objectifs se rapportant aux activités de la Banque, une banque à charte fédérale.

5.5 Liquidités et financement

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités afin de s'assurer qu'elle a accès au niveau de liquidité nécessaire pour atteindre ses objectifs stratégiques. La section 8.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société présente une description détaillée des conditions du marché du crédit, des sources de financement de la Société et de ses cotes de crédit. Des marges de crédit bancaire totalisant 1,5 milliard de dollars sont disponibles pour la Société et Glacier en vertu d'une facilité de crédit syndiqué de quatre ans de 1,2 milliard qui arrivera à échéance en juin 2017, et une tranche de 300,0 millions est disponible pour la Société en vertu de conventions de crédit bilatérales. Des marges de crédit bancaire totalisant 200,0 millions de dollars sont disponibles pour CT REIT en vertu d'une facilité de crédit syndiqué renouvelable de quatre ans qui arrivera à échéance en octobre 2017.

5.6 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les trimestres clos le 29 mars 2014 et le 30 mars 2013 sont présentées ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	T1 2013
Projets immobiliers	43,8 \$	42,2 \$
Technologies de l'information	18,3	13,4
Chaîne d'approvisionnement et centres de distribution existants	1,6	4,2
CT REIT	5,7	–
Autres fins	4,6	2,2
Total des dépenses d'investissement ¹	74,0 \$	62,0 \$

¹ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux dépenses d'investissement prévues pour 2014 présentées précédemment. Veuillez vous reporter à la section 8.2.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

5.7 Acquisition d'entreprises

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société recherche activement des entreprises pouvant convenir à une acquisition et représentant une alliance stratégique pour ses activités de détail et liées au secteur du détail. Les acquisitions majeures ne sont toutefois conclues que si les activités de l'entreprise acquise viennent compléter la vaste offre de produits et de services de la Société, et si elles devaient permettre d'accroître le bénéfice et renforcer la position sur le marché. Grâce à ses efforts judicieux dans la quête de nouvelles entreprises à acquérir, la Société a réalisé deux acquisitions majeures au cours des douze dernières années, soit Mark's Work Wearhouse Limited en 2002 et le Groupe Forzani Limitée en 2011.

De plus, en août 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de PHL, un détaillant canadien d'articles de sport qui compte 23 magasins urbains d'articles de hockey haut de gamme répartis dans cinq provinces canadiennes, sous différents noms commerciaux. L'acquisition constituait un développement naturel des activités de la Société dans le secteur des articles de sport. Veuillez vous reporter à la section 8.2.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour obtenir de l'information additionnelle, notamment des renseignements détaillés sur la contrepartie transférée, ainsi que les estimations de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et du goodwill comptabilisés en raison de l'acquisition.

5.8 Exigences en matière de financement

La Société fait appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De plus, la Société a diverses obligations liées aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple et aux achats. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour une description complète des montants impayés pour l'exercice clos le 28 décembre 2013. Les obligations contractuelles en cours n'ont subi aucun changement important par rapport aux obligations relevées à la fin de l'exercice. Au 29 mars 2014, la Société était d'avis qu'elle disposait des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations contractuelles.

6. Capitaux propres

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 30 mars 2013; 3 423 366 au 28 décembre 2013)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
76 265 951 actions de catégorie A sans droit de vote (77 526 952 au 30 mars 2013; 76 560 851 au 28 décembre 2013)	557,2	674,0	586,8
	557,4 \$	674,2 \$	587,0 \$

Le 21 février 2014, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat de 2014/2015 ») pour racheter, entre le 26 février 2014 et le 25 février 2015, un nombre maximal de 2,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote.

Au 29 mars 2014, la Société avait racheté 294 900 actions de catégorie A sans droit de vote au coût de 29,2 millions de dollars dans le cadre de son engagement de rachat d'actions précédemment annoncé, ce qui comprend :

- 194 900 actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2014/2015 au coût de 19,4 millions de dollars;
- 100 000 actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat qui arrivait à échéance le 25 février 2014 au coût de 9,8 millions de dollars.

Au cours du trimestre, la Société a également racheté 16 419 actions de catégorie A sans droit de vote au coût de 1,6 million de dollars à des fins d'antidilution.

6.2 Dividendes

Au 29 mars 2014, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 34,9 millions de dollars (28,3 millions en 2013) au taux de 0,4375 \$ par action (0,35 \$ par action en 2013).

6.3 Contrats dérivés sur actions

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions et aux régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement. Les dérivés sur actions couramment utilisés par la Société comprennent les swaps sur rendement total, les contrats à livrer sur actions à taux variable et les contrats à livrer sur actions à taux fixe.

Au cours du premier trimestre de 2014, un contrat à livrer sur actions à taux fixe ayant couvert 140 000 unités d'actions a été réglé, ce qui a donné lieu à un paiement à la Société de 4,4 millions de dollars. Avant la fin du trimestre, la Société a conclu de nouveaux contrats à livrer sur actions à taux fixe afin de compenser son exposition à 140 000 unités d'actions au rendement à un prix à terme moyen pondéré de 107,66 \$, ainsi que de nouveaux contrats à livrer sur actions à taux variable afin de compenser son exposition à 525 000 options sur actions à un prix de 103,88 \$.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 9 du rapport de gestion qui figure dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Le taux d'imposition effectif pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 était d'environ 27,0 % (27,3 % au premier trimestre de 2013). La diminution du taux est principalement attribuable au caractère non imposable pour la Société de la quote-part du résultat de CT REIT revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, partiellement contrebalancée par les ajustements de 1,0 million de dollars apportés aux estimations fiscales des exercices antérieurs (néant au premier trimestre de 2013).

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés annuels en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les méthodes et les estimations comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune des estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, exception faite des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel qui a recours à une analyse statistique des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement. Le comportement futur des clients peut être influencé par certains facteurs, notamment la variation des taux d'intérêt ou de chômage et les changements à la structure de programmes. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

8.2 Changements de méthodes comptables

Nouvelles normes entrées en vigueur

Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences permettant de compenser un actif et un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 ont été appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La mise en œuvre des modifications apportées à IAS 32 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Instruments financiers : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié *Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture – Modifications d'IAS 39*. Ces modifications à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, prévoient une exception à l'exigence voulant que la comptabilité de couverture doive être abandonnée dans le cas où des dérivés négociés hors cote désignés dans les relations de couverture doivent être substitués, directement ou indirectement, à une contrepartie centrale en raison de lois ou de règlements ou de la mise en application de lois ou de règlements. Les modifications à IAS 39 ont été appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La mise en œuvre des modifications apportées à IAS 39 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation du International Financial Reporting Interpretations Committee, *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), qui est une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 3 janvier 2015 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 29 mars 2014.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui comprenait des dispositions à l'égard des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit d'une entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable peut se produire lorsque la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers est présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne l'est pas.

En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle version d'IFRS 9 qui comprend un nouveau modèle de comptabilité de couverture générale. Selon ce nouveau modèle, la comptabilité de couverture est plus étroitement alignée sur les activités de gestion des risques qu'entreprennent les entités pour couvrir leur exposition aux risques financiers et non financiers, le modèle fournissant davantage de possibilités en ce qui a trait à l'application de la comptabilité de couverture.

IFRS 9 n'a pas de date d'entrée en vigueur obligatoire. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

8.3 Mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières additionnelles non définies par les PCGR

La Société utilise certaines mesures clés de rendement opérationnel et mesures financières non définies par les PCGR et elle estime que celles-ci fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société, pour les raisons décrites ci-dessous.

Certaines de ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR; elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures présentées par d'autres sociétés ouvertes sous des intitulés semblables et ne doivent pas être considérées en remplacement des autres mesures financières définies conformément aux PCGR.

8.3.1 Mesures clés de rendement opérationnel

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente (par exemple, à la caisse enregistreuse) de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins Canadian Tire exploités par des marchands, les magasins franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, les magasins exploités par des détaillants de la Division pétrolière et les succursales de toutes les enseignes, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que par l'entremise du réseau de ventes en ligne. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. Les produits, qui sont présentés dans les états financiers consolidés de la Société, sont principalement tirés de la vente de biens aux marchands Canadian Tire et aux franchisés Mark's, PartSource et FGL Sports, des ventes d'essence par l'entremise d'agents de la Division pétrolière ainsi que de la vente de biens aux clients de détail dans les succursales de Mark's, de PartSource et de FGL Sports.

Par ailleurs, au troisième trimestre de 2013, FGL Sports a fait un changement à la façon dont elle définit ses ventes au détail. Par conséquent, les ventes de 18 magasins de vente au détail non franchisés de la Société qui exercent de façon ponctuelle des activités de gros dans des salons commerciaux ont été éliminées du calcul des ventes au détail, du nombre de magasins et de la superficie de l'aire de vente en pieds carrés. Les chiffres et les mesures de l'exercice précédent ont été retraités.

Les définitions des ventes des enseignes du secteur Détail se trouvent aux sections 4.2.1 et 8.3 du présent rapport de gestion, de même que dans le glossaire compris dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

La direction est d'avis que les ventes au détail et les données de comparaison d'un exercice à l'autre fournissent des informations utiles aux investisseurs, qui s'attendent à obtenir ces informations et s'y réfèrent en vue d'évaluer la taille et la vitalité financière du réseau de magasins de détail; ces mesures servent également d'indication de la solidité de la marque de la Société, ce qui a finalement une incidence sur sa performance financière consolidée.

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont une mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins. En ce qui concerne les magasins Canadian Tire, le calcul ne prend pas en compte les magasins qui ont été rénovés, remplacés ou agrandis et pour lesquels la variation de la superficie dépasse 25 % de la superficie du magasin initial, mais comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine. Pour ce qui est de Mark's et de FGL Sports, les ventes dans les magasins semblables comprennent les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins le début du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats de ventes dans les magasins semblables de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte du changement de la définition des ventes au détail de FGL Sports susmentionné. De l'information additionnelle sur les ventes dans les magasins semblables des enseignes de Canadian Tire, de Mark's et de FGL Sports est présentée dans la section 4.2.1 du présent rapport de gestion.

Comparaison des ventes par pied carré

La direction et les investisseurs ont recours à la comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes afin de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les résultats de ventes du premier trimestre de 2013 et de la période précédente ont été retraités pour tenir compte du changement de la définition des ventes au détail de FGL Sports susmentionné. Les ventes par pied carré de Canadian Tire, de Mark's et de FGL Sports sont définies dans la section 4.2.1 du présent rapport de gestion.

Rendement du capital investi

La Société estime que le rendement du capital investi est utile pour évaluer le rendement du capital investi dans divers actifs. Au quatrième trimestre de 2013, en raison notamment de l'ajout de CT REIT aux résultats financiers et aux activités de la Société, la direction a changé la définition du rendement du capital investi afin de mieux refléter la perception qu'elle a à l'égard du rendement du capital investi. Le rendement du capital investi est maintenant défini comme étant le bénéfice après impôt et les participations ne donnant pas le contrôle consolidés, mais avant les charges d'intérêts et les paiements minimaux au titre des contrats de location simple, à l'exclusion des activités des Services Financiers, divisé par le capital moyen investi. Le capital investi correspond aux actifs consolidés, déduction faite des activités des Services financiers, moins les passifs courants, à l'exclusion de la tranche à court terme de la dette à long terme, augmenté des contrats de location simple capitalisés. Les mesures de l'exercice précédent ont été retraitées. Une aspiration à l'égard du rendement du capital investi a été incluse dans les aspirations financières de la Société. Veuillez vous reporter à la section 5.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour de l'information additionnelle sur la performance du rendement du capital investi de la Société en 2013.

Rendement des créances

Le rendement des créances est utilisé par la direction pour évaluer la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers. Le rendement des créances est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt et du profit/de la perte à la sortie d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur une période de 12 mois. Une aspiration à l'égard du rendement des créances a été incluse dans les aspirations financières de la Société. Veuillez vous reporter à la section 5.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour de l'information additionnelle sur la performance du rendement des créances de la Société en 2013.

8.3.2 Mesures financières non définies par les PCGR

BAIIA

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice consolidé avant impôt, charges financières nettes et amortissements avec le bénéfice net, qui est une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés annuels pour les périodes closes le 29 mars 2014 et le 30 mars 2013. La direction utilise le BAIIA comme mesure supplémentaire pour évaluer le rendement de ses activités courantes et sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement de la Société.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2014	T1 2013	Variation
BAIIA	212,4 \$	211,7 \$	0,3 %
Amortissements	84,7	82,7	2,4 %
Charges financières nettes	24,1	28,7	(16,1) %
Bénéfice avant impôt	103,6 \$	100,3 \$	3,3 %
Impôt sur le résultat	28,0	27,3	2,4 %
Taux d'imposition effectif	27,0 %	27,3 %	
Bénéfice net	75,6 \$	73,0 \$	3,6 %
Bénéfice net attribuable aux :			
Propriétaires de la Société Canadian Tire	70,6 \$	73,0 \$	(3,3) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	5,0	—	
	75,6 \$	73,0 \$	3,6 %
Bénéfice par action de base attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$	(1,8) %
Bénéfice par action dilué attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$	(2,2) %

Dette nette ajustée

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de la dette nette ajustée avec les mesures définies par les PCGR présentées dans les états financiers aux dates de clôture indiquées. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

La Société calcule la dette comme la somme de la dette à court et à long terme, des dépôts à court et à long terme et de certains autres emprunts à court terme. La Société calcule la dette ajustée comme la dette moins la dette intersociétés et les actifs liquides.

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés du T1 2014	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dette nette consolidée				
Dette bancaire	79,3 \$	79,3 \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	1 118,8	—	—	1 118,8
Dépôts à long terme	1 221,0	—	—	1 221,0
Emprunts à court terme	120,7	—	—	120,7
Tranche à court terme de la dette à long terme	271,7	19,1	—	252,6
Dette à long terme	2 337,0	1 177,2	—	1 159,8
Dette	5 148,5	1 275,6	—	3 872,9
Moins : actifs liquides ¹	989,6	592,0	46,6	351,0
Dette (trésorerie) nette	4 158,9	683,6	(46,6)	3 521,9
Dette (trésorerie) intersociétés	—	(2 204,8)	1 807,1	397,7
Dette (trésorerie) nette ajustée	4 158,9 \$	(1 521,2) \$	1 760,5 \$	3 919,6 \$

¹ Les actifs liquides comprennent la trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés du T1 2013	Détail	CT REIT	Services Financiers
Dette nette consolidée				
Dette bancaire	106,3 \$	106,3 \$	– \$	– \$
Dépôts à court terme	1 425,0	–	–	1 425,0
Dépôts à long terme	1 030,6	–	–	1 030,6
Emprunts à court terme	119,2	–	–	119,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	22,3	22,3	–	–
Dette à long terme	2 336,5	1 184,4	–	1 152,1
Dette	5 039,9	1 313,0	–	3 726,9
Moins : actifs liquides ¹	690,7	322,4	–	368,3
Dette (trésorerie) nette	4 349,2	990,6	–	3 358,6
Dette intersociétés	–	(70,3)	–	70,3
Dette nette ajustée	4 349,2 \$	920,3 \$	– \$	3 428,9 \$

¹ Les actifs liquides comprennent la trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme.

Mesures financières de CT REIT non définies par les PCGR

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net lié aux opérations s'entend des produits locatifs ayant un effet de trésorerie tirés des immeubles de placement moins les charges d'exploitation liées aux immeubles. Le bénéfice d'exploitation net est utilisé comme un indicateur clé du rendement, puisqu'il s'agit d'une mesure contrôlée par la direction.

CT REIT évalue son rendement en comparant le rendement du portefeuille, ajusté pour tenir compte de l'incidence des éléments non récurrents et des acquisitions au cours de l'exercice considéré. Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global pour la période close le 29 mars 2014.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2014	Prévision financière	Écart
Produits tirés des immeubles	82,7 \$	83,2 \$	(0,5) \$
Moins :			
Charges liées aux immeubles	(17,9)	(18,8)	0,9
Ajustement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire	(6,8)	(7,0)	0,2
Ajouter :			
Ajustement de la charge au titre des baux fonciers comptabilisée de façon linéaire	–	–	–
Bénéfice d'exploitation net¹	58,0 \$	57,4 \$	0,6 \$

¹ Mesure de rendement clé non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la section 8.3 du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Flux de trésorerie liés aux opérations

CT REIT calcule ses flux de trésorerie liés aux opérations conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada sur les flux de trésorerie liés aux opérations pour les IFRS, qui a été publié en mars 2014. Le livre blanc avait pour objectifs de fournir aux émetteurs assujettis et aux investisseurs de meilleures lignes directrices quant à la définition des flux de trésorerie liés aux opérations et de favoriser une présentation d'informations plus uniforme parmi les émetteurs assujettis.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations fournissent une mesure du rendement opérationnel qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux IFRS. Les flux de trésorerie liés aux opérations s'ajoutent aux éléments du bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements à la juste valeur. Cependant, les flux de trésorerie liés aux opérations comprennent les produits sans effet de trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de façon linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure supplémentaire largement utilisée dans le secteur immobilier pour mesurer le rendement opérationnel. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés sont une mesure efficace pour établir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation après satisfaction des besoins en fonds de roulement, qui sont désignés comme les « dépenses au titre de la préservation de la capacité de production ».

CT REIT calcule les flux de trésorerie liés aux opérations ajustés en ajustant les flux de trésorerie liés aux opérations en fonction d'éléments sans effet de trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des produits locatifs comptabilisés de façon linéaire. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont également ajustés pour tenir compte des dépenses au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice. Les dépenses au titre des capitaux liés aux immeubles dont on tient compte dans le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés visent à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux opérations et des flux de trésorerie liés aux opérations ajustés avec le bénéfice net et le bénéfice global selon les PCGR, tels qu'ils sont présentés dans le compte consolidé de résultat et de résultat global pour la période close le 29 mars 2014.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T1 2014	Prévision financière	Écart
Produits tirés des immeubles	82,7 \$	83,2 \$	(0,5) \$
Charges liées aux immeubles	(17,9)	(18,8)	0,9
Frais généraux et administratifs	(1,9)	(2,0)	0,1
Produits d'intérêts	0,2	–	0,2
Intérêts et autres charges financières	(20,4)	(20,1)	(0,3)
Ajustement à la juste valeur des immeubles de placement	127,0	–	127,0
Bénéfice net et bénéfice global	169,7	42,2	127,4
Ajustement à la juste valeur des immeubles de placement	(127,0)	–	(127,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations	42,7	42,2	0,5
Ajustement des produits locatifs tirés des immeubles comptabilisés de façon linéaire	(6,8)	(7,0)	0,2
Ajustement de la charge au titre des baux fonciers comptabilisée de façon linéaire	0,1	–	0,1
Réserve au titre des dépenses d'investissement	(3,7)	(3,7)	–
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés	32,3 \$	31,6 \$	0,7 \$

9. Gestion des risques d'entreprise

La Société suit une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son programme de gestion des risques d'entreprise (« programme de GRE ») afin de préserver et d'accroître la valeur pour les actionnaires. Le programme de GRE exhaustif de la Société permet l'identification, la quantification, le suivi et l'intégration des risques. De plus, la protection et la valorisation de la marque et de la réputation de la Société sont des aspects essentiels de la gestion efficace de chacun des risques principaux.

Le programme de GRE fournit une approche intégrée de gestion des risques qui soutient les stratégies et les objectifs de la Société. Il est décrit en détail aux sections 11 et 11.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

La Société continue d'élaborer des processus sous-jacents et des outils pour le programme de GRE, tout en améliorant les processus et les outils existants, qui permettent l'identification, l'évaluation, le suivi et la présentation des risques importants au sein de la Société. La direction examine les risques de façon continue et n'a identifié aucun nouveau risque principal au cours du premier trimestre de 2014.

10. Contrôles et procédures

Les renseignements détaillés sur les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière sont présentés à la section 13 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 29 mars 2014, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière, à l'exception de ce qui suit.

Conformément aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a restreint l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de PHL. La limitation de l'étendue est principalement basée sur le temps nécessaire pour évaluer les contrôles et procédures de communication de l'information de PHL et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière de façon uniforme avec les autres activités de la Société. D'autres détails portant sur l'acquisition de PHL sont présentés à la section 8.2.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

11. Responsabilité sociale et environnementale

11.1 Aperçu

La Société intègre des pratiques commerciales responsables et durables dans ses valeurs, ses activités et sa stratégie. Les trois prochaines sections présentent des renseignements sur des initiatives, des politiques et des programmes sociaux et environnementaux sélectionnés relatifs aux activités commerciales de la Société.

11.2 Activités au sein des collectivités

L'esprit caritatif de la Société se traduit par le travail de son organisme caritatif, appelé Bon départ de Canadian Tire. Son programme signature, Bon départ de Canadian Tire, aide les jeunes financièrement défavorisés à participer à des activités sportives et récréatives et, ce faisant, à acquérir des aptitudes sociales dont ils bénéficieront toute leur vie. Le programme aide en contribuant aux frais d'inscription, à l'achat d'équipement et au transport. Par l'intermédiaire de ses 330 sections actives, Bon départ de Canadian Tire a financé les frais dans le cadre de ce programme pour plus de 715 000 enfants depuis son lancement en 2005.

Au cours du premier trimestre de 2014, Bon départ a recueilli plus de 5,5 millions de dollars à l'échelle du Canada, permettant à plus de 17 000 enfants de participer à des activités sportives et récréatives.

La Société a toujours eu à cœur d'aider les Canadiens à profiter de la vie au Canada. Les entreprises de la famille Canadian Tire sont fières de soutenir des initiatives locales, qui sont menées au sein de toutes les enseignes au moyen d'un soutien communautaire et organisationnel, comme le soutien au sport amateur, les programmes de prévention des blessures et le secours en cas de catastrophe.

11.3 Développement durable

Stratégie

La stratégie en matière de développement durable de la Société soutient ses objectifs stratégiques, tels qu'ils sont énoncés à la section 5.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société. Il s'agit d'une stratégie d'innovation visant à réaliser des gains de productivité et à tirer des avantages économiques de l'amélioration de la performance environnementale et sociale grâce à l'intégration de mesures de durabilité au sein des activités commerciales. Par l'intermédiaire de cette stratégie, la Société vise à répondre aux besoins de ses clients, de ses collectivités, de ses employés et de ses actionnaires, tant aujourd'hui que dans l'avenir. Veuillez vous reporter à la section 13.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour plus de renseignements sur les impératifs de développement durable de la Société.

Rapports sur le développement durable

La Société fait rapport annuellement sur son empreinte environnementale et trimestriellement sur les avantages tirés des initiatives de développement durable. À partir du premier trimestre de 2014, la Société fera rapport sur les avantages réalisés au cours des douze mois précédents en ce qui a trait aux projets achevés au premier trimestre de 2013. Selon cette méthodologie, la Société ne fera plus rapport sur les avantages annuels prévus, mais bien sur les résultats réels, ce qui lui permettra d'établir les fondements qui serviront à mesurer les avantages tirés des initiatives sur plusieurs années. La Société a l'intention de saisir tous les avantages des projets nouveaux et en cours, qui continueront à s'accumuler au fil du temps.

Empreinte environnementale

Veuillez vous reporter à la section 13.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société pour la plus récente évaluation de l'empreinte de la chaîne de valeur étendue de la Société.

Initiatives de développement durable

Au cours du premier trimestre de 2014, la Société a réalisé des avantages d'environ 2,2 millions de dollars par rapport à la période de douze mois précédente, en raison de projets achevés au premier trimestre de 2013. De plus, les avantages environnementaux tirés de ces initiatives ont entraîné une réduction de la consommation d'énergie de dix pour cent et de la quantité annuelle de déchets de plus de 180 tonnes. Cela équivaut à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre de plus de 1 160 foyers canadiens au cours d'une année. Parmi ces initiatives, mentionnons la mise en place de systèmes de ventilation avec régulateur de puissance dans 129 magasins Canadian Tire en Ontario ayant permis de réaliser une économie d'énergie de 1,2 million de dollars.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Économies de coûts pour la Société (en millions de dollars)	Quantité de déchets en moins (en tonnes)	Économie d'énergie (pourcentage d'amélioration ¹)	Émissions de gaz à effet de serre évitées (en tonnes d'éq-CO ₂)
Produits et emballages ²	0,3 \$	177	2 %	151
Transport des produits ³	0,3	s.o.	52 %	288
Activités commerciales et activités de détail ⁴	1,5	6	10 %	5 446
Total	2,2 \$	183	10 %	5 885

¹ Les améliorations représentent les économies réalisées comparativement au scénario de référence, qui est défini comme étant « ce qui serait arrivé en l'absence de projets de développement durable ». Les améliorations concernent des projets précis réalisés au cours du trimestre et ne représentent pas la totalité des améliorations apportées au secteur de la chaîne de valeur.

² Réduction de la consommation énergétique réalisée en raison du transport de produits et d'emballages optimisés et de la réduction des déchets (réduction des emballages, des dommages et des déchets liés aux produits).

³ Réduction de la consommation énergétique réalisée en raison de l'efficacité énergétique des modes de transport, des véhicules et des centres de distribution (utilisation d'un train routier, par exemple).

⁴ Réduction de la consommation énergétique des bâtiments et des activités réalisée au moyen d'initiatives d'efficacité énergétique, et réduction de l'utilisation de l'eau (nouvelles constructions, réaménagements et optimisation des panneaux de signalisation, et réaménagements des systèmes d'irrigation, par exemple).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous reporter aux rapports de performance de la Société en matière de développement durable de l'entreprise dans la section Faire une différence à l'adresse suivante : corp.canadiantire.ca/FR/ResponsabiliteSociale/BusinessSustainability/Pages/OurProgressReports.aspx.

12. Événement postérieur

Le 8 mai 2014, la Société a conclu un partenariat d'affaires stratégique avec la Banque Scotia aux termes duquel celle-ci fera l'acquisition de 20,0 pour cent des activités de services financiers de la Société pour un produit de 500 millions de dollars. L'entente comprend un financement concernant ses cartes de crédit auprès de la Banque Scotia jusqu'à concurrence de 2,25 milliards de dollars de créances sur cartes de crédit, ainsi qu'une option permettant à la Société de vendre, à la juste valeur de marché, une part supplémentaire de 29,0 pour cent de ses activités de services financiers à la Banque Scotia dans les dix ans à venir. L'entente comprend également une option permettant à la Banque Scotia de revendre, à la juste valeur de marché, ses actions liées aux activités de services financiers de la Société à la Société Canadian Tire après une période de dix ans. L'option de la Banque Scotia sera inscrite au passif dans les états financiers consolidés de la Société Canadian Tire. La transaction est soumise aux conditions de clôture et aux approbations réglementaires habituelles. La transaction devrait être conclue d'ici le 30 septembre 2014.

13. Déclarations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations de nature prospective qui sont fondées sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme les résultats financiers et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les déclarations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les aspirations financières, à la section 3.1;
- les objectifs et initiatives stratégiques, à la section 3.2;
- les objectifs en matière de gestion de capital, à la section 5.4.1;
- les liquidités et la disponibilité du financement, aux sections 5.5 et 8.1;
- les dépenses d'investissement, à la section 5.6;
- les questions fiscales, à la section 7.

Les déclarations prospectives sont fournies afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière de la Société, nos résultats et notre contexte d'exploitation. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Toutes les déclarations ne portant pas sur des faits historiques qui figurent dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations ayant trait aux attentes de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société, peuvent constituer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « prévoir », « continuer » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations sont faites.

Par leur nature, les déclarations prospectives obligent la direction à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions par la Société soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les avis de la direction, qui pourraient s'avérer inexacts, comprennent, sans s'y limiter, les avis concernant l'efficacité de certaines mesures de rendement, les avis concernant les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société par rapport à l'environnement concurrentiel, les avis concernant les capacités fondamentales de la Société et les avis concernant la capacité de la Société à disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses obligations contractuelles. Bien que la Société estime que les déclarations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, elles sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés pour diverses raisons. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques d'exploitation, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des franchisés Mark's et FGL Sports de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences changeantes des consommateurs envers le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, à la gestion et à l'aménagement de biens, à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative et réglementaire, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, au prix des marchandises et à l'interruption des activités, aux relations de la Société avec les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers et au changement des prises de

position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont la Société fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; et g) la structure financière, la stratégie de financement, les programmes de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société. La direction signale que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les déclarations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux rubriques 7.4.1.3, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 7.4.2.3, « Risques d'entreprise du secteur CT REIT », 7.4.3.3, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 11, « Gestion des risques d'entreprise », du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier 2013, ainsi qu'aux autres documents publics déposés par la Société, disponibles en ligne sur le site de SEDAR (« Système électronique de données, d'analyse et de recherche »), à l'adresse www.sedar.com, et à l'adresse www.corp.canadiantire.ca.

Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. Par exemple, elles ne reflètent pas l'incidence de toute cession, acquisition, radiation d'actifs ou autre charge annoncée ou engagée après que ces déclarations ont été formulées.

Les déclarations prospectives présentées dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif que ce soit, verbal ou écrit, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être fait en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion. Les références à des sites Web dans le présent rapport ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse corp.canadiantire.ca/Fr/Investors, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles;
- les documents de référence sur les changements apportés à la présentation de l'information de la Société;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

La notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sont également disponibles à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez communiquer avec Lisa Greatrix au 416-480-8725 ou envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 8 mai 2014

La Société Canadian Tire Limitée

États financiers consolidés résumés

Premier trimestre de 2014

Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 29 mars 2014	Au 30 mars 2013	Au 28 décembre 2013
		(note 16)	
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	576,4 \$	311,8 \$	643,2 \$
Placements à court terme	342,8	187,9	416,6
Créances clients et autres débiteurs	853,0	793,0	758,5
Créances sur prêts (note 5)	4 411,7	4 141,6	4 569,7
Stocks de marchandises	1 678,8	1 674,9	1 481,0
Impôt sur le résultat à recouvrer	51,4	70,3	31,5
Charges payées d'avance et dépôts	84,3	81,6	68,2
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3,8	7,8	9,1
Total des actifs courants	8 002,2	7 268,9	7 977,8
Créances à long terme et autres actifs	693,8	688,1	686,0
Placements à long terme	70,4	191,0	134,7
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 179,5	1 078,8	1 185,5
Immeubles de placement	100,8	92,6	93,5
Immobilisations corporelles	3 500,6	3 328,9	3 516,1
Impôt différé	39,4	33,6	36,4
Total de l'actif	13 586,7 \$	12 681,9 \$	13 630,0 \$
PASSIF			
Dette bancaire (note 12)	79,3 \$	106,3 \$	69,0 \$
Dépôts	1 118,8	1 425,0	1 178,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 779,9	1 648,5	1 817,4
Provisions	194,9	184,0	196,1
Emprunts à court terme	120,7	119,2	120,3
Emprunts	602,1	619,8	611,2
Impôt à payer	24,5	35,0	57,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	271,7	22,3	272,2
Total des passifs courants	4 191,9	4 160,1	4 322,1
Provisions à long terme	38,6	49,7	38,2
Dette à long terme	2 337,0	2 336,5	2 339,1
Dépôts à long terme	1 221,0	1 030,6	1 152,0
Impôt différé	103,9	78,8	100,4
Autres passifs à long terme	225,3	210,3	228,3
Total du passif	8 117,7	7 866,0	8 180,1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 6)	557,4	674,2	587,0
Surplus d'apport	6,8	3,0	6,2
Cumul des autres éléments du résultat global	59,3	18,9	47,4
Bénéfices non distribués	4 562,4	4 119,8	4 526,7
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société Canadian Tire	5 185,9	4 815,9	5 167,3
Participations ne donnant pas le contrôle	283,1	—	282,6
Total des capitaux propres	5 469,0	4 815,9	5 449,9
Total du passif et des capitaux propres	13 586,7 \$	12 681,9 \$	13 630,0 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Produits (note 8)	2 573,1 \$	2 479,8 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 9)	(1 737,8)	(1 713,1)
Marge brute	835,3	766,7
Autres (charges) produits	(1,5)	7,7
Frais de vente, généraux et administratifs (note 10)	(706,1)	(645,4)
Charges financières nettes (note 11)	(24,1)	(28,7)
Bénéfice avant impôt	103,6	100,3
Impôt sur le résultat	(28,0)	(27,3)
Bénéfice net	75,6 \$	73,0 \$
Bénéfice net attribuables aux :		
Propriétaires de la Société Canadian Tire	70,6 \$	73,0 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	5,0	—
	75,6 \$	73,0 \$
Bénéfice par action de base attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$
Bénéfice par action dilué attribuable aux propriétaires de la Société Canadian Tire	0,88 \$	0,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	79 886 504	81 128 860
Dilué	80 524 425	81 405 372

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Bénéfice net	75,6 \$	73,0 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profit (perte), déduction faite de l'impôt de 13,5 \$ (7,8 \$ en 2013)	39,9	21,4
Reclassement du profit dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 9,3 \$ (0,4 \$ en 2013)	(27,5)	(1,0)
Reclassement (du profit) de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$ (néant en 2013)	(0,5)	0,1
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Profit, déduction faite de l'impôt de néant (néant en 2013)	—	0,1
Autres éléments du résultat global	11,9	20,6
Bénéfice global	87,5 \$	93,6 \$
Bénéfice global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société Canadian Tire	82,5 \$	93,6 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	5,0	—
	87,5 \$	93,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	75,6 \$	73,0 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de valeur brute relative aux créances sur prêts (note 5)	90,9	82,1
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement (note 10)	63,1	60,7
Charge d'impôt	28,0	27,3
Charges financières nettes	24,1	28,7
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	21,6	22,0
Variations de la juste valeur des instruments dérivés	1,7	(2,6)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	(0,3)	(3,7)
Autres	5,1	2,0
	309,8	289,5
Variations du fonds de roulement d'exploitation et autres (note 12)	(314,3)	(201,3)
Variations des créances sur prêts	56,7	41,4
Variations des dépôts	8,5	31,9
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôt sur le résultat	60,7	161,5
Intérêts versés	(15,3)	(31,7)
Intérêts reçus	3,5	3,9
Impôt payé	(82,8)	(68,0)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'exploitation	(33,9)	65,7
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(127,5)	(25,6)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	258,0	28,7
Acquisition de placements à long terme	—	(30,0)
Produit à la cession de placements à long terme	7,6	0,2
Ajouts aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement	(75,4)	(75,2)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	0,3	8,4
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(26,5)	(10,7)
Créances à long terme et autres actifs	2,2	4,0
Autres	0,1	0,2
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	38,8	(100,0)
Activités de financement		
Émission nette de titres d'emprunt à court terme	0,3	0,3
Émission de titres d'emprunt	27,4	64,6
Remboursement de titres d'emprunt	(36,4)	(68,5)
Émission d'actions (note 6)	1,6	1,6
Rachat d'actions (note 6)	(30,8)	(15,3)
Émission de titres d'emprunt à long terme	0,6	—
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(4,7)	(643,6)
Dividendes versés	(35,0)	(28,3)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(4,5)	—
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(0,4)	—
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(81,9)	(689,2)
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	(77,0)	(723,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	574,2	929,5
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue	(0,1)	(0,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 12)	497,1 \$	205,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité)

	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)									
Solde au 28 décembre 2013	587,0 \$	6,2 \$	47,0 \$	0,4 \$	47,4 \$	4 526,7 \$	5 167,3 \$	282,6 \$	5 449,9 \$
Total du résultat global									
Bénéfice net						70,6	70,6	5,0	75,6
Autres éléments du bénéfice global									
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :									
Couvertures de flux de trésorerie :									
Profit, déduction faite de l'impôt de 13,5 \$			39,9		39,9		39,9		39,9
Reclassement du profit dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 9,3 \$			(27,5)		(27,5)		(27,5)		(27,5)
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$			(0,5)		(0,5)		(0,5)		(0,5)
Actifs financiers disponibles à la vente :									
Profit, déduction faite de l'impôt de néant				–	–		–		–
Total des autres éléments du résultat global	–	–	11,9	–	11,9	–	11,9	–	11,9
Total du bénéfice global	–	–	11,9	–	11,9	70,6	82,5	5,0	87,5
Apports des/distributions aux propriétaires de la Société Canadian Tire									
Emission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 6)	1,6				–		1,6		1,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 6)	(30,8)				–		(30,8)		(30,8)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 6)	(0,4)	0,4			–		–		–
Dividendes					–	(34,9)	(34,9)		(34,9)
Surplus d'apport résultant de la vente d'immeubles à CT REIT		0,2					0,2		0,2
Apports des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Emission de parts								0,4	0,4
Distributions								(4,9)	(4,9)
Total des apports et des distributions	(29,6)	0,6	–	–	–	(34,9)	(63,9)	(4,5)	(68,4)
Solde au 29 mars 2014	557,4 \$	6,8 \$	58,9 \$	0,4 \$	59,3 \$	4 562,4 \$	5 185,9 \$	283,1 \$	5 469,0 \$
Solde au 29 décembre 2012	688,0 \$	2,9 \$	(2,0) \$	0,3 \$	(1,7) \$	4 075,1 \$	4 764,3 \$	– \$	4 764,3 \$
Total du bénéfice global									
Bénéfice net						73,0	73,0	–	73,0
Autres éléments du résultat global									
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :									
Couvertures de flux de trésorerie :									
Profit, déduction faite de l'impôt de 7,8 \$			21,4		21,4		21,4		21,4
Reclassement du profit dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 0,4 \$			(1,0)		(1,0)		(1,0)		(1,0)
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de néant			0,1		0,1		0,1		0,1
Actifs financiers disponibles à la vente :									
Profit, déduction faite de l'impôt de néant				0,1	0,1		0,1		0,1
Total des autres éléments du résultat global	–	–	20,5	0,1	20,6	–	20,6	–	20,6
Total du bénéfice global	–	–	20,5	0,1	20,6	73,0	93,6	–	93,6
Apports des/distributions aux propriétaires de la Société Canadian Tire									
Emission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 6)	1,6				–		1,6		1,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 6)	(15,3)				–		(15,3)		(15,3)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 6)	(0,1)	0,1			–		–		–
Dividendes					–	(28,3)	(28,3)		(28,3)
Total des apports et des distributions	(13,8)	0,1	–	–	–	(28,3)	(42,0)	–	(42,0)
Solde au 30 mars 2013	674,2 \$	3,0 \$	18,5 \$	0,4 \$	18,9 \$	4 119,8 \$	4 815,9 \$	– \$	4 815,9 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société », ou la « Société Canadian Tire ».

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des services financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 4 donne le détail des trois secteurs d'exploitation à présenter.

Les activités de la Société sont tributaires des tendances saisonnières du secteur du commerce de détail. Les deuxième et quatrième trimestres de chaque année sont habituellement ceux au cours desquels la Société enregistre des produits et un bénéfice net plus solides en raison du caractère saisonnier de certaines marchandises au sein de ses entreprises de détail et du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a préparé ces états financiers intermédiaires pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 (et les résultats comparatifs pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013) selon la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels qui figurent dans le Rapport annuel 2013 de la Société. Ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société, sauf pour ce qui est des changements indiqués à la section Nouvelles normes entrées en vigueur de la présente note.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 8 mai 2014.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actuelle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toute l'information financière est présentée en millions, sauf les montants par action, qui sont présentés en dollars, et le nombre d'actions ou le nombre moyen pondéré d'actions, qui sont présentés en nombres entiers.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ces états financiers intermédiaires ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La note 2 des états financiers consolidés annuels du Rapport annuel 2013 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers intermédiaires pourrait être importante de l'avis de la Société.

Nouvelles normes entrées en vigueur

Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences en matière de compensation d'un actif ou d'un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 ont été appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La mise en œuvre des modifications apportées à IAS 32 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Instruments financiers : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

En juin 2013, l'IASB a publié *Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture – Modifications d'IAS 39*. Ces modifications à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, prévoient une exception à l'exigence voulant que la comptabilité de couverture doive être abandonnée dans le cas où des dérivés négociés hors cote désignés dans les relations de couverture doivent être substitués, directement ou indirectement, à une contrepartie centrale en raison de lois ou de règlements ou de la mise en application de lois ou de règlements. Les modifications à IAS 39 ont été appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La mise en œuvre des modifications apportées à IAS 39 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), qui est une interprétation d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. La modification apportée à IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence importante sur la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 3 janvier 2015 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui comprenait des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit d'une entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable peut se produire lorsque la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers est présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne l'est pas.

En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle version d'IFRS 9 qui établit un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle harmonise la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques entreprises par des entités pour couvrir leur exposition aux risques financiers et non financiers, en prévoyant plus d'occasions d'appliquer la comptabilité de couverture.

Il n'y a pas de date d'entrée en vigueur obligatoire pour IFRS 9 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 4 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver les cotes de solvabilité élevées accordées par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché, sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 29 mars 2014, la Société était en conformité avec les clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces dernières, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. La Société s'est conformée aux lignes directrices concernant le capital réglementaire publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, ainsi qu'à son processus interne d'évaluation de la suffisance du capital, lequel est utilisé pour atteindre les objectifs de la Société se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « Banque »), une banque à charte fédérale.

4. Secteurs d'exploitation

La Société possède trois secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Détail, le secteur CT REIT et le secteur Services Financiers. Les secteurs d'exploitation à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités du secteur Détail sont composées des catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier et Au volant, ainsi que des articles saisonniers, des articles de jardinage, des vêtements et des articles de sport. Les activités de détail sont menées par l'entremise de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et diverses enseignes de FGL Sports. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands), programme de financement établi pour procurer aux marchands un moyen efficace et économique d'accéder à la majeure partie des fonds dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs magasins. Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé et d'un centre de distribution.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris la carte MasterCard Options de Canadian Tire, la carte MasterCard Avantage Remise, la carte MasterCard Avantage Essence et la carte MasterCard Sport Chek. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie. La Banque, une filiale en propriété exclusive des Services Financiers Canadian Tire Limitée, est réglementée en vertu des lois fédérales; elle gère et finance les portefeuilles de cartes MasterCard, de cartes Visa et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble de portefeuilles existants de prêts personnels et de marges de crédit de marque Canadian Tire. La Banque offre et commercialise également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et des comptes d'épargne libre d'impôt, ainsi que des certificats de placement garanti, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent également Glacier, un programme de financement établi dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet des titres de créance au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports de gestion internes examinés par le principal décideur opérationnel de la Société. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs.

Notes annexes (non audité)

Les tableaux suivants détaillent les informations concernant les résultats de chaque secteur d'exploitation à présenter.

	Période de 13 semaines close				
	le 29 mars 2014				
(en millions de dollars canadiens)	Détail	CT REIT	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 291,0 \$	2,4 \$	261,0 \$	18,7 \$	2 573,1 \$
Produits interentreprises	2,1	80,3	3,6	(86,0)	–
Total des produits	2 293,1	82,7	264,6	(67,3)	2 573,1
Coûts des activités génératrices de produits	1 636,8	–	114,2	(13,2)	1 737,8
Marge brute	656,3	82,7	150,4	(54,1)	835,3
Autres produits (charges)	23,0	–	(0,2)	(24,3)	(1,5)
Frais de vente, généraux et administratifs	668,0	19,8	70,0	(51,7)	706,1
(Produits financiers nets) charges financières nettes	(5,3)	20,2	(2,0)	11,2	24,1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	127,0	–	(127,0)	–
Bénéfice avant impôt	16,6 \$	169,7 \$	82,2 \$	(164,9) \$	103,6 \$
Éléments inclus ci-dessus :					
Amortissements	69,1 \$	– \$	2,0 \$	13,6 \$	84,7 \$
Produits d'intérêts	29,0	0,2	195,6	(23,8)	201,0
Charges d'intérêts	20,1	20,4	28,1	(24,0)	44,6

	Période de 13 semaines close le 30 mars 2013			
(en millions de dollars canadiens)	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 216,8 \$	246,5 \$	16,5 \$	2 479,8 \$
Produits interentreprises	0,1	3,5	(3,6)	—
Total des produits	2 216,9	250,0	12,9	2 479,8
Coûts des activités génératrices de produits	1 617,4	110,2	(14,5)	1 713,1
Marge brute	599,5	139,8	27,4	766,7
Autres produits (charges)	7,5	0,2	—	7,7
Frais de vente, généraux et administratifs	566,5	62,9	16,0	645,4
Charges financières nettes (produits financiers nets)	17,5	(0,2)	11,4	28,7
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	—
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	77,3 \$	— \$	100,3 \$
Éléments inclus ci-dessus :				
Amortissements	80,2 \$	2,5 \$	— \$	82,7 \$
Produits d'intérêts	9,2	182,6	(0,5)	191,3
Charges d'intérêts	20,6	32,6	(0,5)	52,7

Les éliminations et ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les produits financiers et les charges financières;
- le reclassement de certains produits et de certaines charges d'exploitation afin de tenir compte de la comptabilisation des programmes de fidélisation conformément à IFRIC 13 du comité d'interprétation des IFRS pour ce qui est des programmes de prime en « Argent » Canadian Tire de la Société;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT à la méthode du coût historique de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

Les tableaux suivants détaillent les dépenses d'investissement par secteur d'exploitation à présenter.

	Période de 13 semaines close			
	le 29 mars 2014			
(en millions de dollars canadiens)	Détail	CT REIT	Services Financiers	Total
Dépenses d'investissement ¹	65,6 \$	5,8 \$	2,6 \$	74,0 \$

¹ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Elles comprennent les acquisitions de logiciels.

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 30 mars 2013		
	Détail	Services Financiers	Total
Dépenses d'investissement ¹	61,8 \$	0,2 \$	62,0 \$

¹ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Elles comprennent les acquisitions de logiciels.

Le tableau suivant détaille le total des actifs par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013
Détail	10 452,7 \$	7 914,7 \$	10 509,0 \$
CT REIT ¹	3 770,0	—	3 611,2
Services Financiers	5 527,4	4 847,8	5 384,6
Éliminations ¹	(6 163,4)	(80,6)	(5 874,8)
Total de l'actif ²	13 586,7 \$	12 681,9 \$	13 630,0 \$

¹ Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur dans CT REIT. L'ajustement découlant de la conversion à la comptabilisation selon la méthode du coût historique de la Société est inclus dans Éliminations.

² La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs d'exploitation à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total des passifs par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013
Détail	4 291,1 \$	3 896,9 \$	4 322,1 \$
CT REIT	1 848,8	—	1 830,9
Services Financiers	4 492,4	4 049,7	4 408,3
Éliminations	(2 514,6)	(80,6)	(2 381,2)
Total du passif ¹	8 117,7 \$	7 866,0 \$	8 180,1 \$

¹ La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs d'exploitation à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

5. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹			Solde moyen ¹	
	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013	29 mars 2014	30 mars 2013
Créances sur cartes de crédit	4 384,9 \$	4 115,8 \$	4 522,7 \$	4 413,2 \$	4 130,1 \$
Prêts au titre des marges de crédit	6,1	7,2	6,5	6,3	7,4
Prêts personnels ²	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3
Total des créances sur prêts des Services Financiers	4 391,2	4 123,2	4 529,3	4 419,7	4 137,8
Prêts aux marchands ³	602,2	619,8	611,2		
Autres prêts	6,0	7,2	6,4		
Total des créances sur prêts	4 999,4	4 750,2	5 146,9		
Moins : tranche à long terme ⁴	587,7	608,6	577,2		
Tranche à court terme des créances sur prêts	4 411,7 \$	4 141,6 \$	4 569,7 \$		

¹ Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

² Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de un an à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts. Les prêts personnels peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

³ Prêts aux marchands émis par Franchise Trust.

⁴ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 582,0 millions de dollars (602,1 millions au 30 mars 2013 et 571,6 millions au 28 décembre 2013).

La perte de valeur brute des créances sur prêts pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 s'est chiffrée à 90,9 millions de dollars (82,1 millions en 2013). Les recouvrements de créances irrécouvrables pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 se sont chiffrés à 13,5 millions de dollars (14,8 millions en 2013).

Pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, le montant de trésorerie reçu découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevé à 183,1 millions de dollars (171,4 millions en 2013).

6. Capital social

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 30 mars 2013; 3 423 366 au 28 décembre 2013)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
76 265 951 actions de catégorie A sans droit de vote (77 526 952 au 30 mars 2013; 76 560 851 au 28 décembre 2013)	557,2	674,0	586,8
	557,4 \$	674,2 \$	587,0 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2014 et de 2013, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. L'excédent net du prix d'émission sur le prix de rachat donne lieu à un surplus d'apport. L'excédent net du prix de rachat sur le prix d'émission est d'abord imputé au surplus d'apport. Le montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2014 et en 2013.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes			
	le 29 mars 2014		le 30 mars 2013	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions en circulation au début	76 560 851	586,8 \$	77 720 401	687,8 \$
Émises				
Régime de réinvestissement des dividendes	16 419	1,6	19 826	1,4
Régime d'options sur actions	—	—	2 625	0,2
Rachetées	(311 319)	(30,8)	(215 900)	(15,3)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat	—	(0,4)	—	(0,1)
Actions en circulation à la fin	76 265 951	557,2 \$	77 526 952	674,0 \$

Au 29 mars 2014, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 34,9 millions de dollars (28,3 millions en 2013) au taux de 0,4375 \$ par action (0,35 \$ par action en 2013).

Le 8 mai 2014, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,50 \$ par action payable le 1^{er} septembre 2014 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 juillet 2014.

7. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué 323 112 options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis sur une base progressive sur une période de trois ans et les options peuvent être exercées sur une période de sept ans et ont un prix d'exercice de 99,72 \$.

Régimes d'unités d'actions au rendement

La Société a attribué à certains de ses employés des unités d'actions au rendement. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en espèces d'un montant équivalant au cours moyen pondéré des actions de catégorie A sans droit de vote négociées à la Bourse de Toronto, pendant une période de dix jours civils commençant le jour ouvrable suivant le dernier jour de la période de rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement. La charge de rémunération liée aux unités d'actions au rendement est comptabilisée au cours de la période de rendement selon la rémunération totale prévue qui sera payée à la fin de la période de rendement. La période de rendement de chaque régime a une durée d'environ trois ans à compter de la date d'émission.

8. Produits

(en millions de dollars canadiens) ¹	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Vente de biens	2 191,4 \$	2 110,3 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	195,4	185,2
Services rendus	85,9	84,7
Redevances et droits de licence	88,0	87,1
Produits locatifs	12,4	12,5
	2 573,1 \$	2 479,8 \$

¹ Les chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

9. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Coûts des ventes de stocks	1 636,6 \$	1 617,2 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	75,8	65,7
Charges financières sur les dépôts	14,9	17,9
Autres	10,5	12,3
	1 737,8 \$	1 713,1 \$

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 15,8 millions de dollars (17,8 millions en 2013).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées dans les périodes antérieures et reprises au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 se sont chiffrées à 1,6 million de dollars (3,4 millions en 2013). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

10. Frais de vente, généraux et administratifs par nature

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Charges liées au personnel	266,3 \$	236,6 \$
Occupation	156,3	147,8
Marketing et publicité	75,8	64,7
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	63,1	60,7
Amortissement des immobilisations incorporelles	21,6	22,0
Autres	123,0	113,6
	706,1 \$	645,4 \$

11. Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Produits financiers	(5,6) \$	(6,1) \$
Charges financières	29,7	34,8
	24,1 \$	28,7 \$

12. Notes aux tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014	30 mars 2013	28 décembre 2013
Trésorerie	77,1 \$	61,3 \$	91,5 \$
Équivalents de trésorerie	485,6	240,7	546,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	13,7	9,8	5,6
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	576,4	311,8	643,2
Dette bancaire	(79,3)	(106,3)	(69,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	497,1 \$	205,5 \$	574,2 \$

¹ Relatifs à Glacier et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement d'autres frais de financement.

Les variations du fonds de roulement d'exploitation et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 29 mars 2014	le 30 mars 2013
Variation du fonds de roulement d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	(63,1) \$	(16,5) \$
Stocks de marchandises	(205,6)	(178,6)
Impôt sur le résultat	(1,4)	(0,1)
Charges payées d'avance et dépôts	(16,1)	(42,2)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(29,1)	45,6
Total	(315,3)	(191,8)
Variation des autres éléments		
Provisions	0,6	(3,0)
Provisions à long terme	(0,8)	(4,2)
Autres passifs à long terme	1,2	(2,3)
Total	1,0	(9,5)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(314,3) \$	(201,3) \$

Informations supplémentaires

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, la Société a acquis des immobilisations corporelles et des immeubles de placement pour un coût total de 57,6 millions de dollars (52,1 millions en 2013). Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, des immobilisations incorporelles ont été développées à l'interne ou acquises pour un coût total de 16,4 millions de dollars (9,9 millions en 2013).

Le montant lié aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 29 mars 2014 était de 37,3 millions de dollars (21,0 millions en 2013). Le montant des immobilisations incorporelles qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 29 mars 2014 est de 7,2 millions de dollars (4,6 millions en 2013).

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, la Société a également inclus dans les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles acquis, les éléments sans effet de trésorerie liés aux contrats de location-financement, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les intérêts capitalisés pour un montant de 4,9 millions de dollars (3,5 millions en 2013).

Engagements en capital

La Société a des engagements d'environ 50,8 millions de dollars au 29 mars 2014 liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (35,3 millions en 2013).

13. Questions juridiques

La Société et certaines de ses filiales sont parties à des poursuites. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question juridique courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé résumé, sur ses flux de trésorerie consolidés résumés ni sur sa situation financière consolidée résumée.

La Banque est partie à deux recours collectifs concernant des allégations voulant que certains frais facturés sur les cartes de crédit émises par la Banque ne soient pas autorisés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec. La Banque a déterminé qu'elle a une solide défense contre ces deux recours puisque les services bancaires et les informations à fournir sur les frais d'emprunt sont de compétence fédérale exclusive. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, le cas échéant, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si le tribunal rend une décision défavorable à la Société, le risque global serait d'environ 28,8 millions de dollars au 29 mars 2014.

14. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il existe toutefois la possibilité que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 18 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif diffèrait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

15. Instruments financiers

15.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes suivantes.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres de capitaux propres ou d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation. La juste valeur des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance est déterminée seulement aux fins de la présentation des informations à fournir.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'échéance du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

Notes annexes (non audité)

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est basée sur les confirmations de la contrepartie dont la vraisemblance est vérifiée en actualisant les flux de trésorerie estimatifs futurs en fonction des modalités et de l'échéance de chaque contrat au moyen des taux d'intérêt du marché pour un instrument similaire à la date d'évaluation.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

L'évaluation à la juste valeur de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, comme il est décrit à la note 35 des états financiers consolidés annuels figurant dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

Le tableau suivant présente la juste valeur de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	29 mars 2014		30 mars 2013		28 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Passifs comptabilisés au coût amorti						
Dette	2 608,7 \$	2 758,7 \$	2 358,8 \$	2 520,0 \$	2 611,3 \$	2 707,4 \$
Dépôts	2 339,8 \$	2 356,3 \$	2 455,6 \$	2 482,2 \$	2 330,4 \$	2 341,4 \$

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la diminution des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

15.2 Hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Poste du bilan	Catégorie	29 mars 2014		30 mars 2013		28 décembre 2013	
		Niveau		Niveau		Niveau	
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	102,4 \$	2	– \$	2	211,9 \$
Placements à court terme	Disponibles à la vente	2	240,4	2	187,9	2	204,7
Placements à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	–	2	7,4	2	7,6
Placements à long terme	Disponibles à la vente	2	70,4	2	183,6	2	127,1
Créances clients et autres débiteurs	Dérivés	2	102,0	2	28,5	2	72,9
Créances à long terme et autres actifs	Dérivés	2	34,0	2	7,9	2	40,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Dérivés	2	0,5	2	2,9	2	–
Autres passifs à long terme	Dérivés	2	0,3	2	–	2	–

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée.

17. Événement postérieur

Le 8 mai 2014, la Société a conclu un partenariat d'affaires stratégique avec la Banque Scotia aux termes duquel celle-ci fera l'acquisition de 20,0 pour cent des activités de services financiers de la Société pour un produit de 500,0 millions de dollars. L'entente comprend un financement concernant ses cartes de crédit auprès de la Banque Scotia jusqu'à concurrence de 2,25 milliards de dollars de créances sur cartes de crédit, ainsi qu'une option permettant à la Société de vendre, à la juste valeur de marché, une part supplémentaire de 29,0 pour cent de ses activités de services financiers à la Banque Scotia dans les dix ans à venir. L'entente comprend également une option permettant à la Banque Scotia de revendre, à la juste valeur de marché, ses actions liées aux activités de services financiers de la Société à la Société Canadian Tire après une période de dix ans. L'option de la Banque Scotia sera inscrite au passif dans les états financiers consolidés de la Société Canadian Tire. La transaction est soumise aux conditions de clôture et aux approbations réglementaires habituelles. La transaction devrait être conclue d'ici le 30 septembre 2014.